

10.3.1.

**Subject: Burundi: Déclaration du CNDD 11 07 01**

**Date:** Wed, 11 Jul 2001 12:04:26 +0200

**From:** "Xavier Waegenare" <miwae@skynet.be>

**To:** "News Desk" <newsdesk@afnews.org>, "IRIN" <irin@ocha.unon.org>, "GLAC" <gralac@zeus.ruca.ua.ac.be>, Hirondèle <info@hirondelle.org>, "AFP" <topic@afp.com>, "Afro News" <ajibolas@whoafr.org>, "Le Soir" <journal@lesoir.be>, "La Libre Belgique" <llb.redaction@saipm.com>, "Mary Kimani" <internews2@habari.co.tz>, "colette.braeckman" <colette.braeckman@lesoir.be>, "Alex Duval Smith" <alexds@compuserve.com>, "Farida AYARI" <rfisa@global.co.za>, "Rachid N'Diaye" <rachid.ndiaye@caramail.com>, Valérie Hirsch <valerieh@global.co.za>

Demokarasi Iteka Iterambere  
CNDD  
Démocratie Dignité Prospérité

Tél: 0027-822694495 / 00255-741252959

DECLARATION

A la suite des décisions sur la transition au Burundi prises ce mardi 10 Juillet 2001 à Pretoria par la Facilitation et certains signataires de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, le CNDD prend la responsabilité d'informer l'opinion publique burundaise et internationale de ce qui suit:

1. Nous prenons acte de la reconduction à la tête de l'Etat du tandem Armée-Uprona et Frodebu de façon élargie pour la gestion de la transition qui courra sur 36 mois divisée en deux période égales de 18 mois chacune.
2. Nous rappelons que la reconduction de ce tandem qui dirige déjà le Burundi depuis le 24 Septembre 1994 à travers la Convention de gouvernement et le Partenariat n'a pas respecté le mode de prise de décision des signataires de l'Accord quant à la division de la transition en deux périodes et au choix du leadership.
3. Nous constatons que des questions fondamentales n'ont toujours pas été conclues et signées conformément à l'esprit et à la lettre de l'Accord, notamment sur les questions relatives aux nouvelles forces de défense et de sécurité pour tous et de leur intégration ainsi que pour les questions relatives aux réserves émises par les Parties Signataires pendant et après la signature de l'Accord et qui rendront impossible son application. Ces réserves graves concernent entre autres les changements introduits secrètement dans l'Accord par le Gouvernement et le Frodebu dans la nuit du 27 au 28 Août 200 à l'insu de toutes les autres Parties Signataires.
4. Nous répétons que des Parties Signataires, y compris le Gouvernement, ont publiquement reconnu le 21 Mai 2001 l'existence et la pertinence des questions restées en suspens, dont l'arrêt de la guerre, la réorganisation et l'intégration des forces de sécurité, les garanties de l'application de l'accord. De même, le 12 Décembre 2000 des Parties Signataires, y compris le CNDD, avaient tenu à attirer l'attention de tous sur le mode de prise des décisions en général et sur la question névralgique de l'arrêt de la guerre et le choix des forces internationales pour le maintien de la paix au Burundi en particulier.
5. Compte tenu de ce qui précède, le CNDD considère que les négociations ne sont pas terminées comme l'a par ailleurs dit la Commission de suivi de l'application de l'accord lors de sa dernière session à Arusha. Par conséquent, le CNDD réitère son entière disponibilité à négocier tous ces points vitaux avec toutes les Parties qui le souhaiteront.

Fait à Pretoria, le 11 Juillet 2001.  
sé Léonard NYANGOMA  
Président du CNDD